

RCS : BASTIA
Code greffe : 2002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00029
Numéro SIREN : 310 288 568
Nom ou dénomination : LE LOGIS CORSE SOCIETE ANONYME COOPERATIVE DE
PRODUCTION D'HABITATIONS A LOYER MODERE SOCIETE A CAPITAL VARIABLE

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2023 sous le numéro de dépôt 3420

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 12 mai à 15h30, le Conseil d'Administration du Logis Corse, société anonyme coopérative de production d'habitations à loyer modéré à capital variable dont le siège social est situé Immeuble l'Expo - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA, et immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 310 288 568, s'est réuni sur convocation électronique faite à chacun des Administrateurs le 12 avril 2023, dans les locaux de l'hôtel Mercure, Route d'Ortale, 20620 Biguglia, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

.../...

DECISION RELATIVE A LA NOMINATION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE

M. Jacques Wolfrom, en sa qualité d'Administrateur, prend la parole pour rappeler que les fonctions de Président du Conseil d'Administration prennent fin en même temps que les fonctions d'Administrateur et bien que l'Assemblée Générale qui a précédé ce Conseil ait décidé de renouveler le mandat d'Administrateur de M. Claudy Olmeta pour une nouvelle période de trois ans, ce dernier ne peut être reconduit dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration en raison de la limite d'âge statutaire du Président fixée à 78 ans, M. Claudy Olmeta ayant fêté son 78ème anniversaire le 5 janvier 2023.
Cela étant rappelé, M. Jacques Wolfrom propose au Conseil de nommer M. Jean-Baptiste Luccioni en tant que tant que Président du Conseil d'Administration.

Après avoir remercié chaleureusement M. Claudy Olmeta pour son engagement sans faille dans la cadre de son mandat pendant tant d'années, le Conseil décide à l'unanimité de nommer M. Jean-Baptiste Luccioni en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer dans l'année 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et confirme la prise en charge des frais exposés pour ces fonctions sur justificatifs.

Le Président est chargé d'organiser et de diriger les travaux du conseil d'administration dont il rend compte à l'assemblée générale. Il représente le conseil dans ses rapports avec les associés et avec les tiers. Il veille au bon fonctionnement du conseil d'administration et des assemblées générales et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

.../...

Extrait certifié conforme
Le Directeur Général
Jean-Pierre ROGER

